



CT du 01/03/2022

Nous avons profité de ce CT pour faire remonter les difficultés que rencontrent tous les services restructurés et qui peuvent se résumer à ceci :

« Il n'y a plus assez de monde pour assurer les missions. »

Tour des services restructurés :

Trésorerie hospitalière

Que se passe-t-il à la trésorerie hospitalière ? (au CHS on a évoqué la rumeur d'une fermeture dans les deux ans)**

Ce nouveau service est basé à Montluçon avec deux antennes à Bellerive et à Moulins.

Nous avons fait part de nos inquiétudes lors de la création de ce service dans lequel le manque d'expertise était criant pour un poste aussi essentiel avec des missions multiples.

Avec moins de la moitié des effectifs à Montluçon les collègues reçoivent tout le public et les appels téléphoniques, la situation devient très compliquée, surtout au niveau comptable.

La rumeur d'une fermeture dans les deux ans n'arrange rien.

Le public n'est plus reçu à Moulins qui n'a plus la main sur les données hospitalières. Les contribuables sont renvoyés vers Montluçon. C'est une source de conflit et d'incompréhension. De plus, en l'absence de réponse par téléphone que doivent-ils faire ? Se déplacer à Montluçon en espérant trouver un interlocuteur ?

Réponse de la direction : la rumeur est infondée (RDV en 2026 – année de l'apocalypse dans le calendrier NRP), La direction a conscience des problèmes et va envoyer 3 EDR, l'antenne de Cérilly est pérenne jusqu'en 2026. La direction reconnaît que la comptabilité est un vrai problème (correction des erreurs) et devrait proposer des solutions techniques.

Le SIED de Vichy

Les agents subissent du stress et de la souffrance, mais n'osent pas dire qu'ils sont en grande difficulté. **Rien ne remonte de ce service ou tout est censé se passer bien.**

NB : **Il ne s'agit pas ici de remettre en question le chef de service** qui est apprécié des agents et fait tout ce qu'il peut. Mais les chiffres sont là, **il n'y a pas assez d'agents par rapport à l'état d'avant la restructuration** :

Avant avec 3 SIE : 43 agents + 2B stagiaires = **45 personnes**

(3A+

5A

8B+11B+7B+2B stagiaires = 28B

1C+5C+3C=9C)

Après avec 1 SIED **35 agents**

-2A+ = 1A+

-2A = 3A

-3B = 25B

-4C = 5C

1 maladie, un congé mat, (et une rupture conventionnelle) = - 3B

-13 personnes en ce moment

| |
|---------------------------------------------|
| Soit une perte de 30 % de l'effectif |
|---------------------------------------------|

La restructuration des tâches ajoute à la pression avec **de nouvelles méthodes de travail pas toujours faciles à mettre en place.**

En créant une antenne sans existence officielle à Montluçon et Moulins, **certaines tâches ne peuvent être traitées qu'à Vichy.** Accueil, chèques et courrier notamment.

Un agent doit faire chaque jour le standard et les moins polymathes se demandent comment passer des chèques tout en téléphonant.

Les IFU **incomplets** ne voient pas leurs tâches devenir plus simples et se demandent comment à la fois se former aux nouvelles pratiques mises en place et assurer la formation des collègues.

| |
|---------------------------------------------------------------------|
| IFU avant restructuration = 20B et 1C maintenant 15B et 1C) |
|---------------------------------------------------------------------|

Ainsi, pour faire face au sous-dimensionnement des IFU, on cherche à les décharger sur les autres services du SIED.

Ce jeu de mistigri est source de tension, car les tâches transférées pèsent sur les autres agents qui sont déjà en souffrance.

De plus la perte de technicité due à la restructuration (certains « sachants » sont partis) impacte considérablement le SIED .

La comptabilité rencontre des niveaux de complexité inédits (sans compter les pannes et les prbl technique) et ce service s'apprête à perdre 3 agents.

Le télétravail implique aussi dans des services comme le SIE un travail important de préparation/réception, scan/envoi des recommandés/téléphone avec les collègues en télétravail.

Réponse de la direction : on espère que les agents pourront dialoguer à la réunion d'avril et 1 EDR a été envoyé pour soutenir l'IFU,

Le SGC Moulins

Il est lui aussi en **déficit d'agents**, ce qui entraîne une **large démotivation et lassitude générale**.

Deux conseillers aux décideurs locaux ont été appelés en renfort urgent pour pallier au retard en matière de traitement des comptes de gestion. (Pendant ce temps-là qui conseille les décideurs locaux?).

Paies en retard, mandats rejetés, BdF erroné...

L'absentéisme s'ajoute à la pénurie de personnel.

Les collègues venus des défunctes trésoreries sont bien intégrés mais un certain **savoir faire s'est perdu dans l'opération (comme au SIED)**.

Les missions transverses sont chronophages, les collègues trient les tâches à exécuter en fonction du retard qui s'accumule.

Réponse de la direction : il y a des problèmes de pilotage : il devient nécessaire de créer une cellule compta, il faut alléger les tâches, par exemple 70 000 chq/an c'est trop, il faut proposer de la numérisation.

Le SPFE de Moulins

Ce service est également en déficit d'agents, les actes mettent plus d'un an à être publiés, ce qui entraîne des travaux pour le SIP. Et il manque deux inspecteurs.

Côté Enregistrement, ils sont systématiquement en sous-effectif depuis presque 8 mois, alors qu'ils travaillent à flux tendu

Le retard s'accumule... donc les usagers appellent ou écrivent... donc il faut leur répondre... et donc le retard s'accumule...

Face à cette pénurie de main d'œuvre, on tente d'appliquer la recette des patrons peu regardants du privé : embaucher des jeunes en les payant mal.

_ du vacataire (pas facile de trouver des étudiants au mois de mars...)

_ du stagiaire (des collégiens ? des lycéens ou des BTS ? Heureux de venir travailler pour rien)

On parle de « faire de la dématérialisation »... ce qui ne change rien car le SPFE devra in fine prendre quand même les actes en charge au bout de la chaîne...

Réponse de la direction : « Il faut faire connaître notre administration à la jeunesse » , et embauche d'un Agent C travailleur handicapé

PS : nous pouvons ici prendre les paris que le futur SDIF, avant même sa création, sera également sous-dimensionné au niveau du personnel, avec le transfert de la taxe d'urbanisme et la revalorisation des VLpart

Synthèse :

Pour tous les services évoqués, le Directeur affirme qu'il sera très attentif à la « dégradation des conditions de travail », mais il ne compte pas revenir sur le NRP ni fournir des emplois pourtant nécessaires.

C'est inquiétant, car il semble y avoir encore des marges de progression dans la dégradation...

La situation va rester compliquée, et nous n'avons pas le sentiment qu'il ait les moyens ou la volonté de répondre aux attentes du personnel et aux besoins du service public.

Quant à l'idée évoquée lors de ce CE que « la centrale ne doit pas savoir »... elle fait penser au « ah, si le Roi savait ça ».

A la CGT, nous pensons au contraire que plus on s'approche de la tête et plus on est pressé de démanteler la DGFIP « 120 000 fonctionnaires à supprimer, hop, hop, hop ! ».